



Communiqué de presse  
Nanterre, le 26 mai 2015

### **10<sup>e</sup> Edition - Etude « Pénurie de Talents »**

## **Difficultés de recrutement : près d'un tiers des entreprises concernées**

**En France, 29 % des chefs d'entreprises interrogés ont des difficultés à trouver les compétences qu'ils recherchent. Ils n'étaient que 21 % en 2014, soit une hausse de 40%. Une situation qui peut sembler paradoxale alors que le chômage continue d'augmenter. Au niveau mondial, 38 % des chefs d'entreprises sont confrontés à cette pénurie de talents, soit le niveau le plus élevé depuis sept ans.**

### **Un impact fort sur la productivité des entreprises**

La pénurie de candidats impacte l'activité économique des entreprises. C'est ce que confirme **un chef d'entreprise sur deux (49%)**: perte de compétitivité (citée par 52% des sondés), capacité réduite à répondre à la demande (45 %) et turn-over accru (40%) sont les trois principaux freins mis en avant par les employeurs. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que parallèlement, **4 chefs d'entreprises sur 10 avouent ne mettre aucune stratégie RH en œuvre pour résoudre cette situation.**

### **Les métiers manuels en tête des profils qui font défaut**

Métiers manuels, ingénieurs spécialisés et commerciaux, en particulier dans le secteur de l'industrie, sont les emplois les plus concernés par la pénurie de compétences en France. Dans un contexte national où la question de l'apprentissage est au cœur des débats, *« cette étude et notre travail sur le terrain nous démontrent au quotidien qu'il est possible de résoudre en grande partie le problème en développant l'ingénierie des formations. La qualification ne s'affirme pas que dans le diplôme ! Aujourd'hui, beaucoup de postes non pourvus ne nécessitent pas des compétences si qualifiées que cela... **A nous de relever le défi en développant des formations courtes et individualisées mais surtout qui reposent sur les besoins réels et exprimés par les entreprises** »*, explique Alain Roumilhac, Président de ManpowerGroup.

## **Les grandes entreprises les plus concernées, les PME les plus affectées**

On constate également que plus la taille de l'entreprise est importante, plus les difficultés à pouvoir les besoins en recrutement s'accroissent : ce sont 28% des entreprises de moins de 10 salariés qui sont concernées, 34% des 10-49 salariés, 39% des 50-249 salariés et 43% des plus de 250 salariés..

*« Néanmoins, l'impact sur le business est proportionnellement plus fort pour les petites entreprises, qui sont plus nombreuses à estimer que cela altère leur compétitivité ; leur sensibilité au sujet est donc plus grande »,* explique Alain Roumilhac.

## **Remettre les RH au centre de la stratégie d'entreprise**

Confrontées à cette problématique, **seules 59 % des entreprises déclarent adopter des stratégies RH pour y remédier**. Les trois principales solutions qu'elles mettent en œuvre sont le recours à des moyens de recrutement peu traditionnels, l'identification de profils atypiques et enfin le développement des compétences internes. *« Dans un environnement qui se complexifie, il faut faire preuve de créativité pour palier au mieux les conséquences de cette pénurie de talents. Les enjeux RH deviennent cruciaux et imposent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies RH, au service de la croissance de l'entreprise »,* conclut Alain Roumilhac.

### **Résumé des résultats régionaux pour la région EMEA – Europe, Moyen-Orient, Afrique**

Avec un employeur sur 3 concerné (32 %), le manque de compétences sur le marché du travail atteint son niveau le plus élevé depuis 2008. A l'instar du marché français, le manque de candidats ayant les compétences techniques nécessaires est la principale raison de ce constat puisque c'est un problème pour 43 % des employeurs sondés (contre 35 % en 2014). Enfin, les pays les plus touchés par cet enjeu dans la région EMEA sont la Roumanie (61 %), la Grèce (59 %), la Turquie (52 %), la Bulgarie (50 %), et la Hongrie (47 %).

### **Résumé des résultats Monde au travers de 42 pays**

Au niveau mondial, 38 % des employeurs signalent une pénurie de talents en 2015, soit le niveau le plus élevé depuis sept ans. Les métiers manuels arrivent en tête des compétences qui font défaut pour la quatrième année consécutive, suivis par les postes de commerciaux. Les postes situés en deuxième et troisième place l'année dernière, à savoir ingénieurs et techniciens, descendent respectivement à la troisième et quatrième place cette année.

La part des employeurs qui déclarent que la pénurie de talents a un impact sur leur capacité à répondre aux besoins de leurs clients reste au même niveau qu'en 2014 (54 %). Plus d'un employeur sur cinq avoue ne mettre aucune stratégie en œuvre pour pallier à ces pénuries, soulignant le constat que la situation n'évolue pas suffisamment au niveau international également pour répondre la problématique RH des pénuries de talents.

*Pour plus de détails sur cette 10ème édition de l'étude Pénuries de Talents de Manpower Group, avec un outil interactif d'explorateur des données, un blog avec les données infographiques et l'expertise des porte-parole du groupe, visiter le site Internet dédié « Pénurie de Talents » de ManpowerGroup : <http://manpowergroup.com/talentshortage>*

###

## **A propos de ManpowerGroup France**

ManpowerGroup, *Experts RH pour un monde de défis*, accompagne les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie RH.

ManpowerGroup propose des solutions intégrées et globales pour accompagner les entreprises dans leurs besoins de transformation. Ces prestations incluent le conseil en transformation RH suivi de sa mise en œuvre par le recours à des solutions de :

- Gestion de la flexibilité et recrutement, sous la marque **Manpower** (le réseau d'agences **Manpower Référence Intérim** pour le travail temporaire et le réseau de Cabinets de recrutement **Manpower Conseil Recrutement** pour le recrutement permanent)
- Recrutement de cadres supérieurs et confirmés sous la marque **Experis Executive**
- Mise à disposition d'expertises dans le domaine des technologies de l'information, en délégation de personnel ou en recrutement permanent, sous la marque **Experis IT**
- Formation et développement des compétences (présentiel et e-learning) et gestion externalisée de la formation, sous la marque **FuturSkill**
- Transformation des métiers et des services : Conseil en Stratégie RH, mise en œuvre et solutions de gestion externalisée RH, sous la marque **ManpowerGroup Solutions**
- Externalisation des services aux infrastructures IT sous la marque **Proservia**
- Solutions d'optimisation du capital humain en Management des talents et des carrières, sous la marque **Right Management**

ManpowerGroup emploie près de 6 000 collaborateurs permanents en France, pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2014.

Plus d'informations sur [www.manpowergroup.fr](http://www.manpowergroup.fr) ou sur Twitter [@ManpowerGroupFR](https://twitter.com/ManpowerGroupFR)

### **Contact Presse**

Stéphanie Prévost – 01 57 66 11 40 / 06 27 02 32 12

[stephanie.prevost@manpower.fr](mailto:stephanie.prevost@manpower.fr)